

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD131

présenté par
Mme Couillard, rapporteure

ARTICLE 15

Supprimer l'alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec le titre I^{er}.